



NOTE DE SERVICE

Destinataire : Conseil des gouverneurs de l'Université Laurentienne

Expéditrice : Marie-Josée Berger, vice-rectrice aux études

Date : 18 juin 2021

Objet : Rapport annuel en matière de violence sexuelle présenté au Conseil des gouverneurs

Contexte

Selon le chapitre 17 (7) de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, L.R.O. 1990, chap. M.19* :

Tous les collèges ou universités doivent présenter à leur conseil des gouverneurs un rapport annuel contenant les données et autres renseignements de l'année précédente relatifs à ce qui suit :

1. Le nombre de fois que des étudiants inscrits au collège ou à l'université demandent et obtiennent des services et des mesures de soutien et d'accommodement relativement à la violence sexuelle, et des renseignements sur ces services et ces mesures de soutien et d'accommodement.
2. Les initiatives et les programmes établis par le collège ou l'université pour sensibiliser les étudiants aux services et aux mesures de soutien et d'accommodement qui leur sont offerts.
3. Le nombre d'incidents et de plaintes de violence sexuelle signalés par des étudiants et des renseignements sur ces incidents et ces plaintes.
2. La mise en œuvre de la politique et son efficacité. 2016, chap. 2, annexe 3, art. 1.

À compter de 2020, le ministère exige que l'Université lui soumette ce rapport au plus tard le 1^{er} juin.

Situation actuelle

Les renseignements ci-dessous sont présentés au Conseil des gouverneurs par le Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne (BEDDP) et touchent aux questions traitées

en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention ainsi qu'aux initiatives de conscientisation et de prévention en matière de violence sexuelle entreprises pendant l'exercice financier 2020-2021.

Rapport annuel en matière de réponse à la violence sexuelle et de prévention

Personnes-ressources touchant les cas

Les personnes-ressources touchant les cas présentent la plainte, font la consultation ou demandent les renseignements du BEDDP. Elles sont ainsi désignées même si elles n'ont pas présenté une plainte, car le terme réfère simplement aux personnes qui entrent en communication avec le BEDDP aux fins de demande, de consultation ou de plainte.

Répartition des personnes-ressources touchant les cas

Chaque cas présenté au BEDDP peut être classé dans une de ces trois (3) catégories :

- (1) **Plainte** : une plainte écrite transmise au BEDDP par une personne qui croit avoir fait l'objet de comportement portant atteinte à la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention. Il faut souligner que, dès que le BEDDP reçoit un Formulaire de demande de résolution de cas, le cas est catégorisé comme une plainte qui pourrait être traitée dans le cadre de procédés formels ou informels de résolution;
- (2) **Consultation** : offre de conseils et (ou) de lignes directrices par le BEDDP concernant des préoccupations, questions ou plaintes éventuelles. Les consultations pourraient être relatives, mais non de façon limitative, aux demandes d'aide ou d'éclaircissements des membres de la communauté universitaire, y compris les dirigeants administratifs ou de l'enseignement (p. ex., ceux qui ont l'autorité ou la responsabilité de régler les préoccupations), aux demandes d'aide et (ou) d'information des tiers (p. ex., amis, collègues demandant de l'aide pour appuyer quelqu'un d'autre), ou à la diffusion de renseignements avec un encadrement approprié. Normalement, une interaction plus longue ou des réunions multiples sont exigées afin de prendre en compte une préoccupation relevant du mandat du BEDDP. Un suivi auprès d'autres personnes ou unités administratives ou d'enseignement pourrait s'imposer pour certains services de consultation. En outre, en guise de suivi à une déclaration de violence sexuelle, l'appui ou les adaptations pourraient être fournis aux survivants en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention;
- (3) **Demande de renseignements** : éclaircissement, référence ou remise de renseignements de base.

Au total, quinze cas ont été signalés au BEDDP en 2020-2021 en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention : 1 plainte, 11 consultations et 3 demandes de renseignements. Aux termes de la Politique, ces cas sont répartis en sept groupes/catégories défini(e)s ci-dessous.

Des quinze cas signalés, le nombre d'étudiants ayant demandé des services par l'entremise du BEDDP concernant la violence sexuelle est trop petit pour être déclaré sans enfreindre le paragraphe 17 (8) de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités* qui

stipule que l'Université doit prendre des dispositions raisonnables pour faire en sorte que les informations qu'elle fournit dans son rapport annuel ne divulguent pas de renseignements personnels.

Catégories de groupe

Pour chaque cas, les personnes-ressources touchant les cas et les intimés sont répartis en sept (7) catégories de groupe :

- (1) **Corps professoral** : Ce groupe comprend tous les membres de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), ainsi que les directeurs de départements et d'écoles (qui sont membres de l'APUL).
- (2) **Unité de faculté ou département** : Sont classés dans ce groupe les cas présentés au nom d'une unité de faculté ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier.
- (3) **Employés** : Ce groupe comprend tous les employés autres que les membres du corps professoral; à savoir les membres du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL), les auxiliaires à l'enseignement représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et les membres de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université Laurentienne (APAPUL) qui ne se classent pas dans la catégorie du personnel du groupe de direction, ainsi que tous les autres employés qui n'appartiennent pas à un syndicat ou à une association.
- (4) **Unité de personnel** : Sont classés dans ce groupe tous les cas présentés au nom d'une unité de personnel ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier.
- (5) **Population étudiante** : Ce groupe inclut la population étudiante de l'Université Laurentienne, des universités fédérées et de l'École de médecine du Nord de l'Ontario.
- (6) **Personnel du groupe de direction** : Ce groupe inclut tout le personnel de direction, y compris les membres de l'Équipe de gestion, les vice-recteurs associés, les doyens et les directeurs de services. Il n'inclut pas les directeurs de départements et d'écoles, car ils font partie du corps professoral, comme cela est indiqué ci-dessus.
- (7) **Autres** : Sont classés dans ce groupe les cas où l'intimé ou la personne-ressource n'est pas membre de la communauté de l'Université Laurentienne et les cas où la personne-ressource ne souhaite pas révéler le nom de l'intimé. Ce groupe comprend aussi l'Université Laurentienne si elle fait enquête ou répond à une plainte en qualité d'établissement.

Résolution de plaintes

Pour la plainte déposée en 2020-2021 et les deux reportées de 2019-2020 en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention, deux ont été résolues en 2020-2021 et une a

été reportée à 2021-2022. Pour les cas réglés, une plainte a fait l'objet d'une enquête et l'autre n'a exigé aucun suivi.

Conscientisation et formation

Pendant l'année universitaire 2020-2021, le BEDDP a mené bon nombre d'activités de formation et de conscientisation. Les exposés sur la violence sexuelle (réponse et prévention) ont porté, entre autres, sur les sujets suivants : définition de la violence sexuelle, consentement, réponse aux divulgations, ressources du campus et hors campus et politiques universitaires. Les participants ont reçu des cartes publicitaires du BEDDP touchant la réponse à la violence sexuelle avec des renseignements sur la prévention et les ressources ainsi que la façon de répondre aux divulgations.

De plus, le BEDDP a encouragé le personnel, le corps professoral et la population étudiante à suivre la formation en ligne (respondingtodisclosuresoncampus.ca) pour apprendre comment réagir aux divulgations. La formation vise à assurer un traitement respectueux et la dignité des personnes touchées par la violence sexuelle et à leur apporter les soutiens dont elles ont besoin pour leur rétablissement.

Puisque le travail et les études se poursuivent à distance en raison de la pandémie de la COVID-19, les séances de formation et les exposés tout au long de l'année ont mis un accent sur la prévention de la violence sexuelle dans les milieux virtuels.

Voici la liste exhaustive des initiatives de formation et de conscientisation en matière de violence sexuelle (réponse et prévention) qui ont eu lieu pendant l'exercice financier 2020-2021 :

- 20 août 2020 – Exposé dans le cours ACEX 1006
- 25 août 2020 – Formation de conscientisation à la violence sexuelle (Upstander) auprès des conseillers en résidence. Le programme Upstander vise à favoriser une culture de bienveillance réciproque sur le campus et est ancré dans la formation en techniques d'intervention de témoin.
- 27 août 2020 – Introduction aux services du BEDDP dans le cours ACEX 1006
- 31 août 2020 – Séance de formation par les pairs (FR)
- 31 août 2020 – Exposé aux étudiants étrangers en matière de droits et de responsabilités (ANG)
- 1^{er} septembre 2020 – Séance de formation par les pairs (ANG)
- 1^{er} septembre 2020 – Orientation générale des étudiants en matière de droits et de responsabilités (bilingue)
- 1^{er} septembre 2020 – Exposé aux étudiants étrangers en matière de droits et de responsabilités (FR)
- 3 septembre 2020 – Séance de formation de l'AEF relative au mandat du BEDDP avec un accent sur le harcèlement par internet
- 4 septembre 2020 – Séance de formation en résidence
- 8 septembre 2020 – Séance d'orientation pour l'École de kinésiologie (FR)
- 8 septembre 2020 – Séance d'orientation dans le programme de formation de sages-femmes

- 8 septembre 2020 – Orientation des étudiants aux cycles supérieurs
- 8 septembre 2020 – Séance d’orientation pour l’École de kinésiologie (ANG)
- 8 septembre 2020 – Séance de formation en résidence
- 15 septembre 2020 – Exposé lors du salon virtuel des services pour la population étudiante (bilingue)
- 17 septembre 2020 – Exposé au corps professoral en sciences infirmières : présentation des services et du rôle du BEDDP
- 17 septembre 2020 – Exposé lors du salon virtuel des services pour la population étudiante (bilingue)
- 17 septembre 2020 – Séance de formation à l’équipe de direction de l’AGE touchant des sujets sous la compétence du BEDDP
- 28 septembre 2020 – Services d’accessibilité : séance de formation touchant des sujets sous la compétence du BEDDP
- Planification et publicité de la séance de formation en ligne pour la population étudiante (faire la fête en toute sécurité et prévenir la violence sexuelle grâce à l’intervention de témoins) – animée par Julie Lalonde, porte-parole et éducatrice publique en droits de la femme reconnue mondialement.
 - 18 septembre (ANG)
 - 29 septembre (FR)
- 8 janvier 2021 – Séance d’orientation pour la population étudiante en matière de droits et de responsabilités
- 12 janvier 2021 – Séance de formation en ligne pour le personnel en matière de divulgation d’agressions sexuelles – Services policiers du Grand Sudbury (Julia Kinna, responsable de projet/coordonnatrice de Project Empower, et Stéphanie Duchene, agente détective/coordonnatrice en matière d’agression sexuelle)
- 3 février 2021 – Séance de formation du BEDDP : cours Communication infirmière
- 23 février 2021 – Séance de formation du BEDDP : cours de Nursing
- 25 février 2021 – Exposé dans le cours PHED 4547
- 26 février 2021 – Exposé au personnel de la bibliothèque

Semaine du consentement 2021 : <https://laurentian.ca/human-rights/consent-week>

Le BEDDP a présenté virtuellement la Semaine du consentement du 25 au 29 janvier 2021.

Pendant la semaine, les membres de la communauté universitaire ont eu l’occasion de participer à des conversations au sujet du consentement, des relations saines, de la réponse à la violence sexuelle et de la prévention.

On a encouragé la participation et l’appui de l’activité virtuelle en utilisant la phrase et le mot-clic « Le consentement est simple #jedemande » dans l’arrière-plan des comptes Zoom et des médias sociaux et en assistant aux séances offertes, dont les suivantes :

Introduction à la Semaine du consentement, à la réponse à la violence sexuelle et à la prévention à l’Université Laurentienne

Animé par le BEDDP (Jennifer Dowdall et Shannon Goffin, codirectrices par intérim)

- 25 janvier 2021 : deux séances (français/anglais)

« *Healing Past Harm - Supporting Survivors of Sexual Violence* »

Animé par Voices for Women: Sudbury Sexual Assault Centre (Roslyn Desinger, coordonnatrice des relations communautaires et de la sensibilisation)

- 26 janvier 2021

« Violence sexuelle à l'Université - déconstruire le cisgenrisme pour une réelle intégration »

Dirigé par le Groupe d'action trans de l'Université de Montréal (Ash Paré, coordonnatrice)

- 27 janvier 2021

« *Sexual Violence Prevention and Male Allyship* »

Animé par White Ribbon (mouvement d'hommes et de garçons collaborant pour lutter contre la violence sexiste) (David Garzon, chef d'équipe, mobilisation communautaire)

- 27 janvier 2021

« Comment (bien) réagir à un dévoilement d'agression sexuelle »

Dirigé par Centre Victoria pour femmes : (Mireille Charlebois, agente de liaison)

- 28 janvier 2021

"I will always love you. You have no choice" : The reality of criminal harassment in Canada/

« Je vais toujours t'aimer. Tu n'as aucun choix. » : le harcèlement criminel au Canada

Animé par Julie Lalonde, porte-parole et éducatrice publique en droits de la femme reconnue mondialement

- 26 janvier 2021 – séance en français
- 28 janvier 2021 – séance en anglais

« *Gender in the University - A Workshop to Inform and Empower* »

Animé par Mme Victoria Kannen, Ph.D., professeure, écrivaine et chercheuse en matière d'identité, de privilège, d'éducation et de culture populaire

- 29 janvier 2021 – Atelier pour le corps professoral et le personnel
- 29 janvier 2021 – Atelier pour la population étudiante

Conseils sur les politiques et processus

Pendant la prochaine année universitaire, en consultation avec le Groupe de travail du recteur sur la prévention de la violence sexuelle, le BEDDP dirigera l'examen de la mise en œuvre et de l'efficacité de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention avant l'examen prescrit en avril 2022 afin d'y intégrer les changements proposés par le gouvernement ontarien, comme annoncé le 27 janvier 2021, fondés sur les recommandations de l'Ontario Undergraduate Student Alliance (OUSA). En raison de ces changements, les établissements postsecondaires doivent modifier leurs politiques en matière de harcèlement et de violence sexuels afin d'empêcher que les personnes déposant une plainte ont à répondre à des questions impertinentes relatives à leurs antécédents sexuels ou à faire l'objet de mesures disciplinaires pour avoir contrevenu aux politiques touchant l'utilisation de drogues ou d'alcool au moment de

l'incident allégué de violence sexuelle. Le Groupe de travail a présenté ses propositions aux fins d'études à sa réunion du 11 mars 2021 et le BEDDP s'attend à collaborer avec lui pour apporter les révisions prévues à la politique.

Initiatives en cours et à venir

Le BEDDP continue de collaborer avec ses partenaires communautaires pour créer un module de formation obligatoire en matière de violence sexuelle à l'intention de tous les membres de la population étudiante.

Même si la pandémie continue de limiter l'accès aux activités sur le campus, le BEDDP espère pouvoir mettre en œuvre plus d'initiatives dès la reprise du travail et des études en personne sur le campus, y compris, mais non de façon limitative :

- la création d'un groupe de soutien dirigé par les pairs en matière de violence sexuelle
- des affiches sur la réponse à la violence sexuelle et la prévention à poser dans les toilettes du campus
- une campagne pour l'inclusion des genres sur le campus, y compris la création d'affiches à poser dans les toilettes